

L'Automobile Club Association vous informe de la baisse du prix de la vignette suisse 2015 au 1er octobre

L'Automobile Club Association s'est vu informer par les autorités helvétiques, de la baisse du prix de la vignette suisse 2015 à 38.50 euros au lieu de 40 euros, à partir du 1er octobre 2015*.

L'Automobile Club Association s'est vu informer par les autorités helvétiques, de la baisse du prix de la vignette suisse 2015 à 38.50 euros au lieu de 40 euros, à partir du 1er octobre 2015*.

La Confédération Suisse a décidé de réajuster le prix de la vignette suisse 2015 pour tenir compte de l'évolution du taux de change.

Pour se la procurer rapidement et facilement, rendez-vous :

- sur le site web de l'ACA <https://www.automobile-club.org/boutique/vignettes...>

- dans les différents bureaux de l'ACA

La vignette suisse 2015 remplace les péages traditionnels pour les véhicules à moteur et les remorques et caravanes jusqu'à un poids total de 3,5 t. L'automobiliste qui tracte une caravane ou une remorque doit se munir de 2 vignettes et les apposer sur chaque véhicule. Elle est valable jusqu'au 31 janvier 2016.

() Pour les non adhérents, des frais de gestion de 1€ sont appliqués.*